

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 24 (1994)
Heft: 3

Rubrik: Nouvelles médicales : la médecine en marche

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les médecins parlent aux médecins

Jean V.-Manevy

Alors que s'échangeaient les vœux de bonheur pour la nouvelle année, survenait une vilaine affaire. Au «Bon repos», honorable maison de retraite en France profonde, les «soignants» croyant bien faire, administraient un puissant tranquillisant, (trimipramine), aux plus turbulents de leurs quatre-vingts pensionnaires. Cinq d'entre eux furent intoxiqués, (chutes, incoercible somnolence). Deux sont morts. Au moment même du drame, «Le Concours médical», respectable revue, (115 ans d'âge), réservée aux quelque 150 000 médecins que compte la France, publiait un guide de bonne conduite des médecins, dix pages sur l'art de prescrire des médicaments aux gens âgés, aujourd'hui le gros de la clientèle des cabinets médicaux. «Aînés» dévoile à ses lecteurs l'essentiel du guide du «Concours médical», non pas, surtout pas, pour leur apprendre à se soigner eux-mêmes, mais au contraire pour qu'ils soient en mesure de dialoguer en connaissance de cause, franchement, avec leurs médecins de l'opportunité de prendre ou de combiner tels et tels médicaments. Un jeu de questions et de réponses afin d'éviter de regrettables erreurs. Comme celles qui ont été commises au «Bon repos». Et qui peuvent se renouveler partout, même à la maison.

10 à 20% des admissions dans les services hospitaliers de gériatrie sont dues à des maladies baptisées «iatrogènes» parce que provoquées par les ordonnances inopportunes des médecins eux-mêmes, a révélé l'Organisation mondiale de la Santé. Ce que confirme le professeur Penin du Centre hospitalier universitaire de Nancy, l'auteur du guide du «Concours médical».

Difficile à soigner, les gens âgés (multiplicité des maux). Aussi le médecin doit-il savoir dialoguer avec eux afin d'entourer sa prescription de trois précautions essentielles: 1. Le diagnostic est-il correct? 2. Le médicament est-il sûr, efficace, bien toléré? 3. L'apparition d'un effet indésirable justifie-t-elle l'arrêt de la prescription? Pour répondre à

ces règles d'or, le médecin doit consacrer du temps, beaucoup de temps, à chacun de ses malades. Le temps de parler et de faire parler pour s'assurer que le malade ne se soigne pas tout seul. Ne prend-il pas remontants, somnifères, calmants ou stimulants conseillés par un voisin ou la publicité vue à la télé? De même pour les remèdes contre la constipation. Pris au petit bonheur, ces médicaments feront très mauvais ménage avec ce que va prescrire le médecin. Le premier devoir de celui-ci est d'obtenir de son malade qu'il «avoue» comment il «s'auto-soigne». Bien des ennuis sont ainsi évités.

Systématiquement prescrits, les vasodilatateurs cérébraux et artériels, le «Concours médical» les juge d'une efficacité limitée, ils coûtent cher «sans que le malade en tire bénéfice». Les cardiotoniques sont décommandés pour les reins sensibles et les intestins délicats. Antiarythmiques et antiangoreux présentent des risques de troubles digestifs, maux de tête et chutes de tension. Pour faire baisser la tension, les diurétiques ne doivent être prescrits qu'une fois établie la réalité de l'hypertension, (la seule appréhension de voir le médecin fait grim-

per les chiffres), ils sont peu inquiétants au-dessous de 16-9.

Contre les rhumatismes

Le médecin ne renouvellera sa prescription des antidouleurs ou anti-inflammatoires (paracétamol ou non-stéroïdiens), seulement lorsque son malade l'aura assuré qu'il ne ressent pas d'effets secondaires, (estomac et foie).

Drogues de confort

30% des gens âgés consomment anxiolytiques, hypnotiques, neuroleptiques et antidépresseurs. Pris dans le désordre, de tels médicaments ont de fâcheux effets secondaires, (somnolence, chute de tension, vertige, perte d'équilibre, chutes, fractures - col du fémur - troubles de la mémoire, incontinence, confusion). C'est ce qui se produisait au «Bon repos» où une enquête est en cours.

Comprimés

● **L'homéopathie** fête ses 150 ans au Mednat, Salon des médecines naturelles de Lausanne, (Palais de Beaulieu, 23-27 mars). ● 86% des bébés hépatiques sauvés à l'hôpital d'enfants de Bicêtre, par une greffe de **foie réduit**; un seul donneur permet ainsi de greffer plusieurs receveurs. ● **Le chocolat, un euphorisant?** Non, affirme le psychiatre Zarifian, «légende sans support scientifique». ● **Après 100 ans**, espérance de vie en Europe: 19,5 mois chez un homme, 24,9 mois chez une femme. ● **La polyarthrite soulagée** par le collagène (le constituant du cartilage articulaire), une expérience en cours et beaucoup d'espoir. ● **Cataracte**, (opacification du cristallin): les nouvelles lentilles intraoculaires implantées sont en silicone. ● **Un vin blanc qui rend aveugle**, celui du cépage Noah, à grand rendement. Il est interdit de le cultiver, sa fermentation produit le méthanol qui, en Italie, ajouté pour faire du degré, a provoqué de nombreuses morts. ● **Grossesse après 40 ans**, un phénomène de société, une mode qui impose de sérieuses précautions. ● **Troubles digestifs**, jusqu'à 30% des personnels de restaurations collectives sont porteurs d'entérotoxines. **Anti-dote**: propreté rigoureuse.